



200 FCFA



www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

N°5146 MERCREDI 24 DÉCEMBRE 2025

DIPLOMATIE

Trois nouveaux ambassadeurs accrédités au Congo



Le chef de l'Etat réceptionnant les lettres de créance du Gabonais DR

Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a reçu, le 22 décembre à Brazzaville, les lettres de créance des ambassadeurs du Gabon, Mathurin Boungou, de la Namibie, Hopelong Uushona Iipinga et d'Ethiopie, Mesfin Gebremaria Shawo.

Les nouveaux diplomates se sont engagés à consolider et dynamiser la coopération entre leurs pays respectifs et la République du Congo, dans divers domaines d'intérêt commun.

Page 16

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

Exclusion des non-bacheliers et des indépendants

Les deux chambres du Parlement ont approuvé, lors des sessions tenues les 16 et 21 décembre, le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale de 2001.

Dans le cadre de la gouver-

nance électorale, il est désormais interdit aux non-bacheliers et indépendants de se porter candidat aux élections locales. Autre innovation, la loi électorale concerne l'élargissement du champ des inéga-

lités aux membres du conseil économique, social et environnemental ainsi qu'aux secrétaires permanents des conseils consultatifs et du conseil national du dialogue.

Page 3

COMPÉTITIONS AFRICAINES

La Fécofoot prend une série de décisions

La première mesure prise par la Fédération congolaise de football (Fécofoot) lors de la dernière session du Comité exécutif concerne les Diables rouges U-17. Ces derniers ne participeront pas au Tournoi zonal des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) de la catégorie faute de compétitions locales.

Pour la même raison, concernant les éliminatoires de la CAN 2027 dont la date limite d'engagement



La Fédération congolaise de football en pleine session DR

est fixée au 31 décembre, l'instance faitière opte pour la mise en place d'une équipe constituée majoritairement des joueurs de

la diaspora à condition d'avoir un sélectionneur. D'où la nécessité de procéder rapidement à un appel à candidatures.

Page 13

ARTS MARTIAUX

Le premier tournoi de combat rapproché organisé à Brazzaville

L'ambassadeur de la Fédération de Russie en République du Congo, Ilyas Iskandarov, a patronné le premier tournoi de combat corps-à-corps organisé par la Fédération internationale des Arts martiaux mixtes, en collaboration avec l'Association russe, GlobUs.



Des combattants en pleine action

« Le combat rapproché n'est pas qu'un sport, c'est une véritable école de caractère puisqu'il inculque le sens de responsabilité, la maîtrise de soi et le respect de l'adversaire. Aussi, il enseigne à se dépasser, à combattre avec honneur, à protéger ses proches et à défendre sa patrie », a précisé le diplomate russe, soulignant que ce tournoi est le symbole de l'amitié et de partenariat solide entre la Russie et le Congo.

Page 12

EDITORIAL

Dans l'unité...

Page 2

ÉDITORIAL**Dans l'unité...**

... la cohésion et la discipline. Ces trois principes incarneront la ligne directrice du prochain congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT).

Convoqué du 27 au 30 décembre, il se clôturera la veille de la symbolique date d'un double anniversaire qu'attend de célébrer avec une fière légitime la formation politique cinquantenaire : sa création en 1969, le 31 décembre, et la naissance en 1938 de son fondateur, Marien Ngouabi.

Revenons aux principes énumérés au tout début de ce texte. En invoquant l'unité, la cohésion et la discipline, le plus vieux Parti de l'arène congolaise bonifié par une longue présence aux affaires mesure combien il est primordial de resserrer les rangs étant donné les défis que toute organisation de cette envergure affronte à l'heure des arbitrages inhérents au renouvellement de ses ressources humaines.

Le PCT doit aussi garder en mémoire la lourde responsabilité qui est la sienne dès lors que les principales institutions de la République sont entre ses mains et que les Congolais, quel que soit le positionnement de chacun, attendent que chacune donne le meilleur d'elle-même et que ses managers brillent par l'exemple. Nul ne dit qu'ils ne remplissent pas leurs missions régaliennes comme il se doit.

Non. Il est essentiel que tous, à quelque poste qu'ils se trouvent, se rendent à l'évidence que chaque jour qui passe marque une étape pour accomplir la promesse faite à leurs compatriotes ; un principe rédigé en gros caractère au préambule des documents fondamentaux de leur instrument de lutte politique et dont ils devront répondre : «Tout pour le peuple ! Rien que pour le peuple !».

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS**Les femmes et les jeunes du PCT se mobilisent pour le 6^e congrès**

Prélude à la tenue du 27 au 30 décembre à Brazzaville du 6^e congrès ordinaire du Parti congolais du travail (PCT), plusieurs membres des unions catégorielles ont participé à une marche le dimanche.



Une vue des marcheurs/Adiac

La marche sportive de soutien au 6^e congrès a été conjointement organisée par l'Organisation des femmes du Congo (OFC) et la Force montante congolaise (FMC).

Des centaines de personnes ont été mobilisées pour marquer leur adhésion aux idéaux de leurs leaders. Composés essentiellement des femmes et des jeunes, les marcheurs ont parcouru la distance qui sépare la place de la liberté jusqu'au siège du parti, au quartier Mpila.

A l'arrivée, les marcheurs se sont mis en symbiose avec leur dirigeant notamment un comité dirigé par le secrétaire général, Pierre Moussa.

Au nom des jeunes et des femmes du parti, le premier secrétaire de la FMC, Osdet Vadim Mvouba, a lu un message dans lequel il lance un appel solennel à candidature du président du comité central, Denis Sassou N'Guesso.

La secrétaire exécutive de l'OFC, Inès Nefer Bertille Voumbo Yalo Ingani, a présenté un mémorandum contenant les aspirations des femmes et jeunes du parti.

Dans ce document, ils plaident pour la poursuite des valeurs fondamentales acquises grâce à l'unité, la cohésion et la détermination des Congolais. Selon elle, la jeunesse

qui est au cœur de la République devrait être soutenue et accompagnée davantage dans le cadre des formations et les orientations professionnelles tout en promouvant l'entrepreneuriat.

«La FMC et l'OFC appellent à un renforcement soutenu des politiques publiques de formation, d'insertion professionnelle et de l'employabilité», a-t-elle indiqué. Pierre Moussa, dans son mot, a pris acte des différentes demandes et promis transmettre fidèlement ces informations au président du comité central.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAc)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION
Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS
Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE
Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniamba (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÈCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE
Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA
Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapunga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

SECRÉTARIAT DE REDACTION
Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ans

PAO - MAQUETTE
Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL
Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES
Direction : Kiobi Abira
Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi
Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo
Chef de service Audit : Arcade Bikondi, Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION
Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbélé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL
Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE
Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur : Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS
Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbenguet Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara

LIBRAIRIE LES MANGUIERS
Responsable : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nelly Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO
Responsable : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE
Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAc
Agence d'Information d'Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

GOUVERNANCE ÉLECTORALE

Les non-bacheliers et les indépendants écartés de la course aux élections locales

Désormais pour être candidat aux élections locales en République du Congo, il faut être titulaire d'un baccalauréat et appartenir à un parti ou un groupement de partis politiques. Ces innovations à la loi électorale ont été approuvées par le Parlement.



L'Assemblée nationale et le Sénat ont respectivement adopté les 16 et 21 décembre le projet de loi modifiant et complétant certaines dispositions de la loi électorale n°9-2001 du 10 décembre 2001. Cette modification trouve sa justification dans la prise en compte du nouveau découpage administratif qui a vu la création de nouveaux départements (Djoué-Léfini, Nkeni-Alima et Congo-Oubangui) et des districts (Odziba et Bouemba). La conséquence étant l'augmentation du nombre des sièges des députés à l'Assemblée nationale et des conseillers départementaux et municipaux. Ainsi, l'érection de ces nouvelles entités administratives a impacté le nombre de sièges à l'Assemblée natio-

nale qui est passé de 151 à 153 et celui des conseillers qui est passé de 1154 à 1253 pour les différents conseils. Autres innovations apportées, l'élargissement du champ des inégalités aux membres du conseil économique, social et environnemental ainsi qu'aux secrétaires permanents des conseils consultatifs et du conseil national du dialogue. L'article 67 nouveau, par contre, durcit les conditions à la candidature aux élections locales, notamment la nécessité d'être titulaire d'un baccalauréat ou d'un diplôme équivalent et l'obligation de présenter une copie d'acte de naissance en lieu et place d'un simple extrait. L'article 109-2 nouveau renvoie, de son côté, à la com-

pétence des tribunaux du ressort territorial des circonscriptions électorales où se sont déroulées les élections, l'ensemble des irrégularités mentionnées à cet article, au lieu de tout renvoyer la Cour constitutionnelle. L'article 57 nouveau élargit le champ des inégalités aux membres du conseil économique, social et environnemental ainsi qu'aux secrétaires permanents d'un conseil consultatif et du conseil national du dialogue.

« La politique ne devrait pas être le refuge de tous ceux qui ont échoué »

L'adoption de ce projet de loi à l'Assemblée nationale a été précédée d'un débat mouvementé entre certains députés, la commission affaires

juridiques et administratives, de la décentralisation et du contrôle de l'exécution des lois qui a présenté le rapport ainsi que le ministre d'Etat, chargé des Relations avec le Parlement, Pierre Mabiala, représentant son collègue en charge de la Décentralisation.

Ce débat restera, sans nul doute, l'un des plus intéressants de cette législature. En effet, il n'y a pas eu de députés d'opposition ou de la majorité face au gouvernement. De Claudine Munari à Alain Moka, en passant par Jean Claude Ibovi, Alban Kaky, Gabriel Bokoumaka, Jérémie Lissouba, chacun à son style, ils ont marqué leur indignation aux certaines innovations.

Jean Claude Ibovi, par exemple, a souhaité une révision en profondeur de la loi électorale, en retirant, entre autres, le vote par anticipation de la force publique qui fausse, selon lui, les résultats aux élections législatives.

Alban Kaky a, quant à lui, déploré le retrait des candidats indépendants aux élections locales, ce qui serait, a-t-il estimé, contraire à l'article 111 de la Constitution qui reconnaît des candidatures individuelles.

Les députés Gabriel Bou-

koumaka et Alain Moka ont focalisé leurs interventions sur l'exigence relative au diplôme de baccalauréat ou son équivalence pour candidater aux élections législatives, surtout pour les circonscriptions électorales de l'intérieur du pays où les bacheliers sont comptés à bout des doigts. Ce qui privait l'arrière-pays de ses vrais fils dans les assemblées locales.

Défendant le projet de loi, le ministre d'Etat Pierre Mabiala a rappelé que le niveau actuel des conseillers locaux ne favorise pas de vrais débats dans les conseils. La mise en œuvre de la décentralisation repose sur les conseillers, d'où l'obligation de rehausser le niveau de performance des élus locaux.

Pour lui, cette réforme fait suite au constat amer réalisé lors des travaux au niveau des conseils alors que la Constitution prévoit le transfert de la gestion de certaines matières comme l'éducation et la santé aux collectivités locales. L'assainissement de la vie politique passant par ses animateurs, la politique ne devrait pas être le refuge de tous ceux qui ont échoué à l'école, a-t-il conclu.

Parfait Wilfried Douniama

PARTENARIAT CONGO-FNUAP

Agnès Kayitankoré présente les lignes stratégiques de sa mission à Pierre Ngolo

La représentante résidente du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap), Agnès Kayitankoré, a, au cours d'un échange le 17 décembre avec le président du Sénat, Pierre Ngolo, présenté le rôle de son institution en République du Congo et sollicité l'appui du Parlement dans l'exécution de ses missions.

La rencontre a permis à Agnès Kayitankoré d'expliquer clairement les missions qui lui sont assignées en tant que représentante résidente du Fnuap au Congo. Elle s'occupe, a-t-elle fait savoir au président du Sénat, de quatre principales questions liées à la population. Sa mission est « *d'œuvrer pour la réduction de la mortalité maternelle évitable, de satisfaire à tout besoin de planification familiale, de mettre fin à la violence basée sur le genre en donnant la prévention, mais aussi la réponse et la production des données de la population* », a-t-elle indiqué.

Les deux personnalités ont aussi échangé sur l'apport du Parlement dans le vote des lois et des budgets alloués pour pouvoir



Poignée de main entre Pierre Ngolo et Agnès Kayitankoré/DR

investir dans la santé sexuelle et reproductive « *parce qu'aucune femme ne doit perdre sa vie en donnant la vie* », a précisé la représentante du Fnuap.

« *Ce qui m'a rassuré, c'est qu'on va pouvoir travailler ensemble, parce que nous servons la population, laquelle a des attentes envers le gouvernement mais aussi le Fonds des Nations unies pour la population, qui accompagne les autorités dans la satisfaction des besoins de cette population, à l'endroit des femmes, des jeunes et des personnes vivant avec handicap* », a rappelé Agnès Kayitankoré, à l'issue de sa rencontre avec le président de la chambre haute du Parlement.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

BILAN DU QUINQUENNAT

Environ 40 000 jeunes intégrés à la Fonction publique entre 2021 et 2025

Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, qui a présenté le 22 décembre le livre « En toute transparence, le bilan du quinquennat (2021-2026) », a annoncé le recrutement d'environ 40 000 jeunes congolais à la Fonction publique entre 2021 et 2025.

Le chef du gouvernement a, d'entrée de jeu, rappelé aux parlementaires que le président de la République a choisi le livre comme outil didactique pour rendre compte à moins de trois mois de la fin de son mandat. Selon Anatole Collinet Makosso, il s'agit d'un acte de transparence, de redevabilité et de responsabilité. Cet ouvrage de 152 pages, préfacé par le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, retrace les indicateurs macroéconomiques clairs, les avancées sectorielles structurantes, les progrès sociaux tangibles, les engagements internationaux assumés.

Concernant par exemple le taux de chômage global, Anatole Collinet Makosso a annoncé qu'il est passé de 47 % en 2020 à 42 % en 2025 et le chômage des jeunes de 22 % en 2020 à 19 % en 2025, se plaçant ainsi dans le cercle de la moyenne régionale. « Au cours de la période 2021-2023, 25 049 jeunes ont été intégrés dans la fonction publique en qualité d'agents civils de l'État. Dans cette même lancée, ainsi que dans le cadre de la campagne cumulée de

recrutement au titre des années 2024 et 2025, 15 000 autres jeunes sont en cours d'intégration. Ainsi, entre 2021 et 2025, environ 40 000 jeunes congolais auront intégré la fonction publique. Ce n'est pas rien », a-t-il annoncé.

Pour une meilleure compréhension du livre, le Premier ministre a longuement évoqué les progrès accomplis sans oublier les engagements internationaux. S'agissant par exemple des indicateurs macroéconomiques, il a rappelé que le président de la République a engagé le pays en 2022 dans un accord avec le Fonds monétaire international (FMI) pour une Facilité élargie de crédit (FEC). « En 2025, l'accord est conduit à son terme, confirmant ainsi la restauration de la discipline budgétaire et la crédibilité du pays. Entretemps, la dette publique est passée de plus de 110% en 2020 à 83% en 2025, avec à la clé la réduction de la dette extérieure et l'extinction de la dette toxique, même si la dette intérieure reste relativement élevée pour maintenir pour le paiement des

salaires, pensions et autres fils sociaux en même temps que l'on amortissait la dette de marché », a-t-il expliqué.

Plus de 2 267 décrets et 3 545 arrêtés publiés en cinq ans

Parlant de l'action parlementaire, il a indiqué que près de 250 lois ont été promulguées pendant ce quinquennat, 2 267 décrets et 3 545 arrêtés publiés. Le but étant de faire en sorte que les lois ne demeurent pas lettre morte mais qu'elles soient tout de suite accompagnées des décrets et des textes d'application.

« Ce livre ne clos pas un cycle, il ouvre une perspective. Il projette vers l'horizon 2063 afin d'inscrire pleinement le Congo dans l'agenda africain et mondial avec lucidité, ambition et responsabilité. Je vous invite donc à vous approprier ce document, à en faire un instrument de travail, un support pour vos commissions, vos rapports, vos orientations et vos propositions. Il est destiné à évaluer, à corriger, à améliorer et à anticiper », a-t-il souligné, précisant que le Congo avance peut-être parfois lentement

« mais avec constance et détermination... Ce mouvement est irréversible car il repose sur une volonté politique affirmée et sur l'engagement de celles et ceux qui incarnent la souveraineté nationale. »

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui a ouvert cette journée parlementaire, a rappelé que malgré le contexte international et national chahuté et entravé par des difficultés de toute nature, le président de la République oeuvrait sans relâche à la consolidation de la paix et à la mise en place des bases du développement durable. « Ce bilan met en lumière les efforts accomplis au cours d'un quinquennat marqué par les choix politiques structurants, la préservation de la stabilité nationale et la promotion de la justice sociale », tout en évoquant « l'essor des cultures agricoles qui s'étend désormais à perte de vue sur la quasi-totalité des quinze départements de notre pays... Les grandes leçons de l'histoire affirment qu'une nation se construit autant par ses victoires que par les épreuves qu'elles sur-

montent », a-t-il déclaré en substance.

Prenant acte de cette présentation, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a salué la volonté de rompre avec la dépendance excessive et de consolider une croissance résiliente. « Par cet ouvrage, nous saissons que le quinquennat qui s'achève a été celui des défis majeurs, mais aussi des réponses courageuses. Il a été marqué par la résilience, la persévérance et la détermination. Dans un monde fracturé, dans un environnement instable, notre pays a su tenir le cap. J'ose formuler le vœu que nous, parlementaires et travailleurs du Parlement, nous nous élevions au-dessus de nos admirations partisanes, pour transmettre au peuple avec responsabilité et sincérité le message de la vérité et de l'espoir fermement placé sur la trajectoire de la paix, de la stabilité et du développement durable », a-t-il dit, estimant que les enseignements tirés de cette rencontre renforcent leur engagement commun au service de la République, de la stabilité nationale.

Parfait Wilfried Douniana

DÉPARTEMENT DU POOL

La sous-préfète de Kindamba installée dans ses fonctions

Nommée par décret présidentiel le 20 mai dernier, la sous-préfète de Kindamba, Vinny Nkenkela Madah, a été officiellement installée le 20 décembre par le préfet du département du Pool, Jules Monkala Tchoumou, qui lui a ceint l'écharpe tricolore et remis le drapeau national.

Vinny Nkenkela Madah a pris son commandement en présence des autorités administratives, des responsables religieux, des chefs des 40 villages du district, des élèves, ainsi qu'une délégation conduite par les conseillers du président de l'Assemblée nationale et député de Kindamba, Isidore Mvouba. « Au nom du ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation et en vertu des pouvoirs qui me sont délégués, je vous déclare officiellement installé en qualité de sous-préfète du district de Kindamba », a déclaré le préfet du département du Pool, Jules Monkala Tchoumou, remettant des insignes de commandement à la sous-préfète.

Le préfet a réaffirmé, lors de la cérémonie, la volonté des autorités de consolider la paix et



La sous-préfète Vinny Nkenkela Madah déclinant sa vision pour le district de Kindamba DR
L'intronisation d'un sous-préfet consiste à lui donner le pouvoir, la légitimité et l'autorité nécessaire pour exercer

ces fonctions. 2026 sera marqué par un événement majeur, à savoir l'élection présidentielle. Il faut veiller pour que ce grand moment de la marche de notre démocratie se passe dans la sérénité », a-t-il repris.

Reconduite à son poste, la sous-préfète de Kindamba a exprimé sa reconnaissance au chef de l'Etat pour la confiance renouvelée. « Je voudrais tout d'abord exprimer ma reconnaissance la plus déférante et ma sincère gratitude au président de la République pour la confiance qu'il a placée à ma modeste personne. Je m'engage, dès cet instant, à travailler avec dévouement, transparence et rigueur », a déclaré Vinny Nkenkela Madah.

P.W.D.

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Le commandement satisfait du bilan annuel

A l'occasion de la clôture de la conférence d'évaluation annuelle des activités majeures des forces armées congolaises (FAC) « exercice 2025 », qui s'est déroulée du 17 au 18 décembre à Brazzaville, le chef d'état-major général, le général de division, Guy Blanchard Okoï, s'est dit satisfait de la bonne tenue des travaux et des activités menées en 2025.

Pour le chef d'état-major général des FAC, ce dialogue de commandement traduit la volonté de toujours regarder ensemble vers le même horizon, d'accomplir les missions et les instructions reçues des autorités pour protéger et défendre notre territoire. « Votre franchise et surtout votre humilité nous ont permis de circonscrire nos insuffisances, d'analyser les mesures correctives, les mieux adaptées, pour que nous soyons plus performants d'année en année. A ce titre, comme indiqué plus haut, je vous demande de poursuivre et d'intensifier le dialogue au sein de vos structures de commandement respectives en vous fondant sur le rapport

de nos présentes activités », a-t-il indiqué.

A l'issue de la conférence, le directeur des opérations de l'état-major général des Forces armées congolaises, le général de brigade François Ossele, a signifié qu'au cours de l'année 2025 beaucoup d'actions positives, des efforts significatifs ont été déployés pour mettre en œuvre divers plans, notamment le plan de travail annuel et toutes les instructions particulières reçues des autorités hiérarchiques. Par ailleurs, a-t-il confié, les conférenciers ont pu au cours de cette réunion relever un certain nombre de faiblesses, d'insuffisances, mais le plus important, c'était d'avoir parvenu à échanger



Des participants/Adiac

sur les mesures correctives qui permettront de trouver des solutions à ces faiblesses. « Ainsi, nous avons pu cerner toutes les questions et

à l'issue de tout cela, nous avons identifié un certain nombre d'objectifs directeurs qui seront proposés au ministre de la Défense

pour qu'ils soient pris en compte dans le cadre de la programmation de 2026 », a-t-il conclu.

Guillaume Ondze

FÊTE DE LA NATIVITÉ

L'association Ton Sourire Ma Joie joue le “ Père Noël ” dans deux hôpitaux parisiens

L'association Ton Sourire Ma Joie (TSMJ), présidée par la Franco-congolaise Gwladys Malonga, a fait un don de lots de jouets aux enfants malades dans les services de pédiatrie des deux grands hôpitaux de la région parisienne, du Kremlin-Bicêtre et celui de Corbeil-Essonnes. Reportage.

Cette opération de dons a été menée en deux jours : jeudi 18 et samedi 20 décembre. Les membres et bénévoles de cette association franco-congolaise, accompagnés de leurs partenaires de l'assureur français Axa, ont organisé de grandes opérations de dons dans deux grands hôpitaux de la région parisienne, à savoir, le Centre hospitalier universitaire du Kremlin-Bicêtre et le Centre Hospitalier de Corbeil-Essonnes. Elle a consisté à distribuer plus de 400 jouets aux enfants hospitalisés dans les services de pédiatrie de ces hôpitaux qui accueillent des patients dont l'âge varie entre 0 et 15 ans. En présence d'un père Noël de circonstance et d'un groupe de chanteurs gospel, les représentants de TSMJ ont su égayer et donner “ le sourire ” aux enfants malades, recevant en retour de la part des parents présents, des infirmières et des médecins, les remerciements et les félicitations.

Les responsables du service pédiatrique des deux hôpitaux ont salué ce geste de solidarité, précisant au passage « que les jouets reçus en surplus permettront à



l'hôpital de mieux accompagner les séjours de longue durée des enfants, qui après leur traitement pourront bien s'occuper et oublier leurs souffrances ».

Gwladys Malonga et deux des membres du bureau de l'association, Christelle Guilcou et Tixier Soki, ont à leur tour souhaité de bonnes fêtes de Noël aux enfants. Ils ont suggéré “ la mise en place de partenariats avec les services pédiatriques de quelques hôpitaux généraux de la République du Congo, pour aider à une meilleure prise en charge des enfants congolais ».

Cette suggestion de partenariat a intéressé les équipes médicales de ces deux hôpitaux. Elles ont fait montre de leur disponibilité et se donnent la possibilité “ d'étudier la question dans le cadre l'action caritative ».

Les responsables de TSMJ ont également remercié leurs nombreux donateurs privés, et les maires des communes de Chevannes et du Coudray-Montceaux dans le département de l'Essonne en France.

Marie Alfred Ngoma

Gwladys Malonga/DR

FÊTE DE LA NATIVITÉ**« Rêves de femme » redonne la joie aux orphelins de Notre-Dame du perpétuel Secours**

L'Association « Rêves de femme » a offert le 21 décembre des vivres et non-vivres à l'orphelinat de la Communauté Notre-Dame du perpétuel Secours de Sopogi, dans le 9e arrondissement de Brazzaville, Djiri, avant de partager un repas de Noël avec la vingtaine de pensionnaires de ce centre d'accueil.

Composé, entre autres, de jouets de Noël, des lits superposés, des matelas, des draps et des produits de première nécessité, ce don a été réceptionné par la promotrice de cet orphelinat, la Sœur Hélène Nganié. Conduite par sa présidente, Sylvie Ebengou, la délégation de « Rêves de femme » a également offert un repas aux orphelins, après avoir pris le soin de rendre le site féerique pour les enfants.

Un geste philanthropique positivement apprécié par la fondatrice de l'orphelinat qui l'a accueilli à travers une prière en faveur des doyennes. « C'est un sentiment de satisfaction, je remercie cette association qui est venue fêter avec les enfants dont l'un célèbre son anniversaire aujourd'hui. C'est un début, je pense que vous allez revenir fêter avec les enfants un jour », espère Hélène Nganié.

Basé à Mikalou, dans le 6e arrondissement de Brazzaville, Talangaï à sa création le 18 août 2006, l'orphelinat de la Communauté Notre-Dame du perpétuel Secours a été délocalisé depuis 2017 à Sopogi. Comme la plupart des centres d'accueil, il rencontre des difficultés dans son fonctionnement au quotidien. « Pour s'occuper de tous ces enfants, s'il

n'y a pas de soutien, c'est vraiment difficile. Heureusement que Dieu est grand, il y a parfois des donateurs, des gens de bonne volonté qui nous viennent en aide. Sinon quand je reçois ma petite pension, je m'occupe de tous ces enfants. Pour l'école des enfants, il y a parfois des donateurs qui acceptent de payer les cours pendant un moment avant d'arrêter. A ce moment-là, nous sommes obligés de reprendre la main en payant la scolarité des plus jeunes enfants qui fréquentent dans les écoles privées », a-t-elle expliqué, précisant cet orphelinat compte parmi ses anciens pensionnaires une enseignante et une journaliste.

La présidente de l'association a placé ce geste sous le signe du partage, de la charité et de l'amour. « Nous sommes des jeunes femmes qui ont en commun cet amour des autres, l'envie de partager, de donner du bonheur aux enfants, en particulier aux orphelins parce que la plupart d'entre nous vivent avec des enfants en famille, savent ce que signifie cette période de Noël. C'est un moment qui se passe en famille, les orphelins n'ont pas de parents, ils sont



Les membres de Rêves de femme posant avec les orphelins/Adiac

seuls et ne connaissent pas le vrai sens de Noël qui est une fête pour les enfants. C'est le moment où l'enfant doit vivre le bonheur parfait, voilà pourquoi nous sommes venues ici pour vendre du rêve à ces enfants n'offre que l'instant d'une journée », a-t-elle expliqué. Crée il y a deux ans et demi, l'Association « Rêves de femme » s'est fixée, entre autres objectifs, éradi-

quer la tristesse et la pauvreté dans les orphelinats. Après le tour de quelques orphelinats, cette ONG a réalisé le constat selon lequel ces centres d'accueil éprouvent les mêmes difficultés.

Abandonnés à eux-mêmes, ils reçoivent des aides souvent en période des fêtes. « Nous n'attendons pas les fêtes pour aller faire des dons, pour leur venir en aide.

Nous faisons le tour, cernons le problème et chercherons les moyens pour agir. Nous ne voulons pas nous limiter aux actions de saupoudrages qui consistent à venir donner des sacs de riz et de sucre, nous voulons faire des actions durables pour ces enfants et les accompagner », a rappelé Sylvie Ebengou.

Parfait Wilfried Douniamba

Des jouets pour les enfants de Kindamba

Le député de la circonscription électorale unique de Kindamba, Isidore Mvouba, a offert le 21 décembre des jouets composés, entre autres, des voitures, poupées, ballons aux enfants de cette communauté urbaine du département du Pool.

Les enfants de Kindamba disposent désormais des atouts nécessaires pour passer avec faste les fêtes de fin d'année. « L'honorable, Isidore Mvouba, notre député, a tenu, en effet, à offrir des jouets à ces enfants dès aujourd'hui, illuminant ainsi leurs yeux d'une joie pure et méritée en avance sur les fêtes. Ce don de notre député n'est ni le premier ni le dernier, car il le fait depuis 2002 », c'est en ces termes que le suppléant du député de Kindamba, Martin Ngouyou, a remis ce don aux bénéficiaires.

En effet, cette remise de jouets s'inscrit dans la continuité des nombreuses actions sociales menées tout au long de cette année par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, dans sa



Des enfants savourant leurs jouets ; une vue de l'échantillon du don DR

cadeaux », s'est-il réjoui. Poussant des cris de joie en cette période de fêtes, parents et enfants ont exprimé leur reconnaissance et gratitude à l'endroit du donneur. En effet, cette action est vécue comme une bouffée d'oxygène. « Merci papa pour nous avoir donné les cadeaux, tous les enfants de Kindamba sont contents. Que Dieu puisse vous bénir », a remercié un enfant. Accompagnant leurs enfants, les parents ne sont pas restés avares de mots : « La population est très satisfaite, soutenir les enfants, leur acheter quelque chose, notamment les jouets, ce n'est pas chose facile. Nous prions que Dieu puisse lui donner encore une longue vie », a laissé entendre un parent.

P.W.D.

CONCOURS LITTÉRAIRE INTER-UNIVERSITÉS SUR LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

La première édition oppose cent-deux étudiants

Ce concours qui vise non seulement à évaluer la compréhension de l'œuvre, mais aussi à encourager une prise de position active contre toutes formes de violences, de discrimination ou de harcèlement basés sur le genre, a été organisé la semaine dernière à Brazzaville par l'association Zéro violences en milieu scolaire et universitaire (Azvmsu) que préside Joseline Mansounga Moumossi.

Le concours organisé par l'Azvmsu s'est déroulé en présence de la secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, Yennice Claire Mberi Moukietou (marraine de l'Azvmsu) et du représentant du secrétaire permanent du Conseil consultatif de la jeunesse, Mr Sambo.

Il a réuni cent-deux étudiants venus de deux établissements d'enseignement supérieur, que sont, l'université libre du Congo (ULC) et l'université Henri Lopez (UHL), autour d'un ouvrage portant sur les violences basées sur le genre (VBG).

Ce concours littéraire inter-universités est donc organisé dans le cadre de la promotion de l'égalité, du respect et de la sécurité dans le milieu universitaire, et surtout de son engagement dans la sensibilisation, l'éducation citoyenne, la promotion de l'égalité, l'orientation et l'accompagnement des élèves et étudiantes victimes de violences. L'objectif étant de renforcer la réflexion, la sensibilisation et l'engagement des jeunes sur la question cruciale des VBG, tout en valorisant l'esprit critique et la créativité littéraire, autour d'un exercice d'analyse et d'expression citoyenne.

A cet effet, chaque étudiant ou équipe participant a présenté une exposition littéraire ou artistique mettant en lumière ce qu'ils ont apprécié dans l'ouvrage, en particulier la manière dont il aborde la problématique des violences basées sur le genre; ce qu'ils ont moins apprécié, avec une analyse argumentée portant sur la narration, les



Les lauréats posant pour la postérité/DR

personnages ou le traitement du thème; leurs propositions et recommandations concrètes pour contribuer à l'éradication des violences basées sur le genre dans le milieu universitaire.

Le concours littéraire inter-universités bénéficie du soutien des différents services universitaires impliqués dans la protection des étudiants, ainsi que de partenaires oeuvrant pour les droits humains et l'égalité entre les genres. Un pas de plus vers des campus sûrs et inclusifs, car à travers cette initiative, les universités ont réaffirmé leur volonté d'offrir un environnement d'études sain, sécurisé et respectueux. La majorité des établissements sont enthousiastes à l'idée, car c'est une réalité que les écoles vivent d'une,

des violences en milieu scolaire et de l'autre, cela a instauré la formation à l'art oratoire. De même, les étudiants se sont engagés à devenir des acteurs du changement.

Le jury récompense les meilleures présentations

A l'issue de ce concours, le jury composé de trois membres, Destin Jésus Sondzo (président du jury), Guershon Bolandzi et Destinée Kimbatsa, a délibéré les résultats. L'ULC a remporté le prix, pour la catégorie des exposés à travers Daniel Zangha Elion, étudiant en troisième année de Droit et l'UHL a remporté le prix pour la catégorie des questions pertinentes, à travers l'étudiante Victoire Mapengo.

Les lauréats ont reçu plu-

sieurs prix et les établissements ayant participé ont reçu un certificat de participation. Il en est de même pour la marraine de l'Azvmsu, Yennice Claire Mberi Moukietou, qui a reçu son prix aussi. Pour la fondatrice et présidente de l'Azvmsu, les violences sexuelles sont sévèrement sanctionnées, et toute plainte donne lieu à une action immédiate. Cette affaire rappelle la nécessité de sensibiliser, écouter et protéger les victimes. Les violences sexuelles ne proviennent pas toujours d'inconnus : dans de nombreux cas, les auteurs se trouvent parmi les proches. La parole des enfants doit toujours être prise au sérieux. Les familles, les écoles et la société dans son ensemble ont un rôle essentiel

pour prévenir ces violences et accompagner les victimes.

« C'est depuis 2021 que je fais le plaidoyer contre les violences basées sur le genre, démontrant la souffrance d'une jeune fille africaine victime des violences sexuelles, harcèlement, violences physiques etc... C'est dans le but de motiver et d'impliquer les élèves et étudiants dans la réflexion sur les causes et conséquences des violences, de promouvoir l'expression artistique et la culture du débat, de diffuser un message de prévention et d'appel à l'action, que l'Azvmsu que je préside a organisé ce concours », a déclaré Joseline Mansounga Moumossi.

Aussi, la présidente de l'Azvmsu a plaidé pour que le Congo mette en place des textes et des lois condamnant des actes de barbaries... « Que chacun prenne conscience et prendre ses responsabilités pour un Congo sans violences et pacifique. Que toutes celles et tous ceux qui sont victimes de tout genre de violences ne se taisent point, mais les dénoncent pour une bonne prise en charge médicale, psychologique, juridique. Il faut aussi pour que la honte soit sur les bourreaux de ces actes et non sur les victimes. Afin que le Congo connaisse la sécurité, la paix. Qu'il y ait la conscientisation en matière des textes et lois. Que toutes ces atrocités soient punies », dit-elle.

Bruno Zéphirin Okokana



**Musée
du Bassin du Congo**

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

VISITEZ LE

MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

L'ART
dans toutes ses expressions de la **TRADITION à la MODERNITÉ**

Expositions et projections :

- Sculptures
- Peintures
- Céramiques
- Musique

ROUTE NATIONALE 1

LCR engage la réhabilitation du giratoire de Thystère à Pointe-Noire

La Congolaise des Routes (LCR) a lancé vendredi 12 décembre les travaux de réhabilitation du giratoire de Thystère, point d'entrée stratégique de la Route Nationale 1 à Pointe-Noire. Cette intervention, attendue depuis plusieurs années, a été rendue possible par l'action préalable de libération des emprises publiques menée par la municipalité.

Un enjeu de sécurité et de fluidité

Point de départ historique de la RN1 dont la construction a débuté en 2008, ce giratoire présentait des signes de dégradation qui contrastaient avec les standards du reste de l'axe Pointe-Noire-Brazzaville. «L'engorgement du PK0 devenait critique pour la route et ses usagers», confirme Evelyne Tchitchelle Moe-Poaty, administrateur maire de Pointe-Noire. «Ce chantier est le fruit d'un effort collectif, et la Mairie continuera à travailler sur une solution long terme pour contenir les commerçants du marché Thystère dans un cadre domanial plus adapté», ajoute-t-elle, saluant la collaboration entre autorités publiques et concessionnaire privé.

Intervention technique majeure
Les équipes de LCR procéderont durant un mois à la réhabilitation complète de la structure du giratoire, de ses abords et de la section de chaussée adjacente sur près de 200



mètres.

Appel à une coordination renforcée

«Ce chantier souligne l'importance cruciale d'une coordination entre urbanisme et gestion routière. Les emprises ne sont pas de simples ser-

emprises. C'est ensemble que nous relèverons le défi de la durabilité routière au service du développement socio-économique», déclare Jacques Almaless, directeur général adjoint de LCR.

Partenariat stratégique

Cette opération illustre le modèle de gestion intégrée mis en œuvre par LCR sur les 535 kilomètres du principal corridor du pays. Le concessionnaire, mandaté par l'État, assure l'entretien des infrastructures, le renouvellement de la chaussée et les services aux usagers 24h/24 et 7j/7, mobilisant des ressources techniques, humaines et financières dédiées à la durabilité de l'axe et à la sécurité routière. Les impacts de cette réhabilitation bénéficieront tant aux usagers qu'aux populations riveraines, contribuant à l'amélioration de la circulation sur cet axe vital pour l'économie congolaise.

Joyeux Noël

Noël, c'est le bonheur partagé.
BGFI Bank Congo vous souhaite de belles fêtes entourés de ceux qui comptent.

AG Partners Congo

afao ISO 9001 Qualité PCross Gestion AML 30000

Ecoute - Qualité - Client
Tél.: 8188/2030
Email : eqccongo@bgfi.com
www.groupebgfibank.com


BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir



LES MUCODEC vous souhaitent

*Joyeux
Noël*



et bonne fête de fin d'année !

FOOTBALL DES JEUNES

La Fécofoot lance la Coupe inter ligues

La présentation du tournoi dédié à la jeunesse, qui sera organisé du 27 au 29 décembre sur initiative de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), a été faite le 20 décembre.

La compétition regroupera plus de 300 athlètes venus des onze ligues départementales que compte la Fécofoot. C'est une vraie opportunité pour les jeunes des moins de 15 ans chez les garçons et U16 chez les filles de montrer leur potentiel. Les objectifs visés consistent à rassembler les jeunes et assurer la détection des talents. « Les talents ne sont pas qu'à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie. Ils sont sur tout le territoire de notre République », a commenté Jacques Ontsira, membre du comité d'organisation. Ces U-15 grandissants sont ceux qui vont d'abord constituer une banque de données pour nos futurs centres de perfectionnement et aussi meubler les équipes nationales dans ces catégories.

Sur le plan pratique, chaque ligue départementale se présentera avec une équipe dans chaque version : une chez les garçons et une



Le président de la Fécofoot et l'échantillon des jeunes/Adiac

chez les dames. Seule Brazzaville a le privilège d'engager deux dans chaque version. Les équipes ont été réparties dans quatre poules de trois. Chez les garçons, Brazzaville 1, la Bouenza et Cuvette Ouest sont dans le groupe A. Cuvette, Pool et les Plateaux composent le groupe B. Pointe-Noire, Lekoumou et Likouala dans le

groupe C puis Niari, Brazzaville 2 et la Sangha.

Chez les filles, Brazzaville 1, Lekoumou et les Plateaux sont dans le groupe A suivi du Niari, Cuvette

et la Sangha dans le groupe B. Pointe-Noire, Pool et Likouala sont logés dans le groupe C et Bouenza, Brazzaville 2 et Cuvette Ouest dans le groupe D.

Chaque équipe dispute au minimum cinq matches. Les rencontres se dérouleront sur des terrains en parallèle pour une durée de 2x25 mn par match entrecoupé d'une mi-temps de 10 mn. Chaque équipe se présentera sur l'aire de jeu avec sept joueurs ou joueuses de champ et un gardien ou une gardienne. Selon les organisateurs, tous les quatre remplaçants ou remplaçantes doivent jouer. La détection oblige.

Lors de sa dernière session du Comité exécutif, la Fécofoot a assuré que toutes les dispositions sont prises pour que cette première édition se déroule à la date prévue à Ignié. Aux athlètes de monter de quoi ils sont capables dans un esprit de fraternité et de fair-play.

James Golden Eloué

LIQUE DE BRAZZAVILLE DE FOOTBALL Constant Auxence Salola nouveau président

La Ligue départementale de Brazzaville a un nouveau président. Constant Auxence Salola a été élu au terme de l'assemblée générale élective tenue le 20 décembre au siège de la Fédération congolaise de football pour compléter, pour les deux ans restants, les postes restés vacants à cause de la suspension de l'ancien président et la démission du vice-président.



Le nouveau bureau de la Ligue départementale de Brazzaville de football/DR

Le nouveau président s'est engagé à faire de cette ligue une ligue forte et ambitieuse. Il a promis organiser un championnat compétitif et attractif. « Nous devons avoir des acteurs qui vont produire un spectacle de qualité », a-t-il déclaré.

Durant les deux années restantes du mandat en cours à la Fécofoot, un accent particulier sera mis sur la formation des entraîneurs à organiser en partenariat avec la Direction technique nationale. « Sans entraîneur de qualité, on n'aura peut-être pas de joueurs de qualité », a-t-il précisé.

Les secrétaires généraux et des arbitres ne seront pas en marge de cette série de formation. Constant Auxence Salola sera aidé dans l'exercice de ses fonctions par Jean Pierre Packa, vice-président. Nicaise Kouendzé, Berjona Mbemba, Gracia Mboumbou Dinga, Yvon Saint Clair Mawana et Abrel Nkoua Ngami sont les membres.

J.G.E.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE 2026

Dorcia Nichelvie Ndemb Mbaya représentera le Congo

La Congolaise Dorcia Nichelvie Ndemb Mbaya, qui évolue en catégorie des -55 kg, a brillamment décroché la médaille d'argent lors des 4e Jeux africains de la jeunesse qui ont eu lieu du 10 au 20 décembre à Luanda en Angola. Une performance majeure qui lui ouvre les portes des Jeux olympiques de la jeunesse à Dakar en 2026.

Tout au long de la compétition, la jeune athlète congolaise a fait preuve d'un mental solide, d'une grande discipline tactique et d'une maîtrise technique remarquable. Combat après combat, elle a su imposer son style face à des adversaires de haut niveau, confirmant le sérieux du travail réalisé en amont par l'encadrement technique et la fédération congolaise de taekwondo qui ne cesse de récolter des résultats élogieux confirmant ainsi le dynamisme de la discipline dans le pays.

Cette médaille d'argent n'est pas seulement un podium décroché par l'émérite athlète, elle représente aussi une qualification historique et un signal fort envoyé au continent africain qui désormais doit compter avec le taekwondo congolais.

En effet, le Congo s'affirme depuis quelque temps comme une nation montante de ce sport de combat d'origine coréenne chez les jeunes, aujourd'hui capable de rivaliser avec les meilleures écoles du continent.

L'année 2025 restera sans



La taekwondoïste Dorcia Nichelvie Ndemb Mbaya entourée de ses encadrants/Adiac aucun doute comme une année exceptionnelle pour le taekwondo congolais enchainant à la fois performances internationales, révélations de jeunes talents et qualifications

Hervé Brice Mampouya

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Albanie, 17e journée, 1re division

Après sept matches sans défaite, le Partizani s'incline chez la bête noire, Egnatia (1-2). Remplaçant, Archange Bintouka est entré à la 68e.

Allemagne, 15e journée, 1re division
Augsbourg est tenu en échec par le Werder de Brême (0-0). Sans Chrislain Matsima, suspendu pour cumul de cartons jaunes, mais avec Han-Noah Massengo, remplacé à la 90e+2.

Avec 14 points, Augsbourg est quinzième et premier non-relégable.

Prochain match le 9 janvier.

Allemagne, 17e journée, 2e division
Nuremberg bat Hanovre 2-1. Sans Noah Le Bret Maboulou, resté sur le banc.

Angleterre, 19e journée, 4e division
Bromley bat Grimsby 2-0. Titulaire, William Hondermarck a inscrit les deux buts de son équipe aux 12e et 55e : une reprise au second poteau après une tête d'Elerewe, puis une reprise à bout portant sur un centre tendu d'Iffill.

En 19 matches joués, le milieu international totalise 3 buts et 1 passe décisive.

Salford s'impose à Barnet (3-1). Sans Loick Ayina, non retenu.

Azerbaïdjan, 16e journée, 1re division
Malgré l'ouverture du score d'Owusu à la 6e, Qabala s'incline à domicile face à Qarabag (1-2). Titulaire, Domi Massoumou a apporté de la vitesse et de la percussion. Altruiste, il sert Owusu sur un plateau pour le doublé, mais le Ghanéen est mis en échec par le gardien (30e).

Belgique, 19e journée, 1re division

Sans Alexis Beka Beka, non retenu, Le RAAL La Louvière chute à Westerlo (1-2). Le promu, qui n'a plus gagné un match de championnat depuis le 2 novembre, est 14e et relégable.

Croatie, 18e journée, 1re division
Rijeka termine l'année 2025 par une victoire face à Gorica (1-1). Remplaçant face à son ancien club, Merveil Ndockyt est entré à la 82e.

Espagne, 19e journée, 2e division
Gijon l'emporte 1-0 à Leganes. Sans Yann Kembo et Pierre Mbemba, non retenus. Gijon est septième avec 30 points, à deux longueurs du podium.

Espagne, 16e journée, 4e division, groupe 2

Corentin Louakima est resté sur le banc lors du succès du Real Union Irun à Naxara (3-1).

Espagne, 15e journée, 5e division, groupe 2

La réserve du Sporting Gijón concède le nul 1-1 face à Cavadonga. Fred Loki est entré à la 62e, alors que Pierre Mbemba et Yann Kembo étaient absents de la feuille de match.

Israël, 15e journée, 1re division
L'Hapoel Tel Aviv bat Bnei Raina (3-1). Avec Fernand Mayembo titulaire et capitaine.

Sakhnin corrige Ashdod (3-0). Sans Glid Otanga resté sur le banc, ni Durel Avounou, non convoqué.

Au classement, l'Hapoel Tel Aviv, promu, est 4e avec 25 points et 4 longueurs de retard sur le podium.

Avec 20 points, Sakhnin est 7e.

Italie, 16e journée, 1re division
Le Torino prend les trois points à Sassuolo (1-0). Sous les yeux de Niels Nkounkou, resté sur le banc.

Warren Bondo et Cremonese prennent



un point sur le terrain de la Lazio (0-0).

Italie, 19e journée, 3e division, groupe C
La réserve de l'Atalanta Bergame chute à Catane (1-3). Sans Digne Pounga, non retenu.

Kosovo, 18e journée, 1re division
Drita prend un point à Malisheva (1-1). Avec Raddy Ovouka titulaire.

Malte, 14e journée, 1re division
Marsaxlokk est défait à La Vallette (0-1). Christoffer Mafoumbi a été battu par Yankam, qui place sa tête au cœur d'une défense apathique (61e).

Quelques minutes avant, le portier congolais avait sorti un centre-tir de Gomes (63e).

Titulaire en pointe, Juvhel Tsoumou a tenté une grosse frappe détournée en corner à la 23e.

Signalé hors-jeu sur l'égalisation de son équipe, refusée par l'arbitre après consultation du VAR (90e+5).

Pays-Bas, 17e journée, 1re division

Nimègue partage les points avec l'Ajax Amsterdam (2-2). Brayann Pereira a été lancé à la 75e.

Pays-Bas, 21e journée, 2e division
Auteur d'un doublé, Kévin Monzalo mène Den Bosch au succès face au Vitess Arnhem (2-2). A la 17e, l'avant-centre récupère un ballon au milieu et initie une action qu'il conclut, en renard, en reprenant dans le but vide une frappe de Van Leewen repoussé par le gardien.

Cinq minutes plus tard, il enclenche le pressing, subtilise le ballon, épaule contre épaule, à Zumeki et va aligner le gardien d'un enrôlé du droit (22e).

Privé du triplé par le genou de Van Den Berg (46e), Monzalo est remplacé à la 70e en raison d'une alerte à la cuisse. Il totalise 13 buts et 8 passes décisives en 21 matches de championnat, contribuant à la 6e place de son équipe.

Serbie, 20e journée, 1re division
Très belle opération du TSC Topola Backa, qui l'emporte 1-0 chez l'OFK Beograd. Entré la 82e, Prestige Mboungou a été remplacé à la 85e.

Notons que Poaty a été remplacé à la 72e, à 0-0.

une longueur de son adversaire, 8e et dernier qualifié virtuel pour les play-offs.

Angleterre, 17e journée, 1re division

Nottingham est battu à Fulham (0-1). Sans Dilane Bakwa, resté sur le banc.

Azerbaïdjan, 16e journée, 1re division
Sumqayit s'incline à domicile face au Sabah Bakou (1-3). Titulaire, Simon Nsana glisse au début de l'action du 0-1 adverse.

A la 31e, c'est lui qui amorce un contre... qu'il conclut lui-même d'une frappe du gauche hors-cadre.

Remplacé à la 59e, à 0-2.

Chypre, 15e journée, 1re division
L'AEK Larnaca prend les trois points chez l'AEL Limassol (1-0). Sans Jérémie Gnali, non retenu. C'est la première fois de la saison que l'ancien Messin n'est pas dans le groupe.

Suisse, 19e journée, 1re division

Entré à la pause, alors que son équipe était menée 0-2 par le FC Zurich, Christopher Ibai a participé au large succès final de Thoune (4-2). Dès la 53e, l'avant-centre congolais feinte Ihendu qui laisse passer le ballon pour Rostedender (1-2).

A la 80e, sur une excellente talonnade de Dehler, il expédie une grosse frappe sur la barre transversale.

A la 85e, il reprend un coup-franc d'Imeri, du plat du pied droit, pour porter le score à 3-2.

Au pressing à la 88e, il gêne la relance adverse et permet à Fehr de marquer le -2. Avec 9 buts et 3 passes en 19 apparitions, l'international congolais est l'un des artisans du titre de champion d'automne de Thoune. Un exploit historique pour un promu.

Lausanne coule à domicile face à Lucerne (0-4). Avec Kévin Mouanga et Morgan Poaty titulaires.

Dès la 3e minute, le ton est donné avec une intervention très limite du latéral gauche sur Owusu et un dégagement raté du défenseur central, sans conséquence. Notons que Poaty a été remplacé à la 72e, à 0-0.

Lausanne

Sans Bradley Mazikou, suspendu pour cumul de cartons jaunes, le Servette fait match nul 1-1 chez le FC Bâle.

Avec 20 et 21 points, Lausanne et le Servette sont respectivement 9e et 10e.

Suisse, 18e journée, 2e division
Lausanne-Ouchy l'emporte à Carouge 2-1.

Sans Exaucé Mafoumbi, de retour dans le groupe, mais resté sur le banc.

Turquie, 17e journée, 1re division
Konyaspor, qui menait jusqu'à la 90e+3, perd deux points à domicile face à Kayserispor (1-1). Titulaire, Yhoan Andzouana a été très offensif, mais n'a pas toujours été bien servi (88e et 90e).

Samsunspor s'incline à Goztepe (0-2). Avec Antoine Makoumbou titulaire devant la défense.

Alanyaspor bat Karagumruk (2-0). Sans Gaïüs Makouta, suspendu pour cumul de cartons jaunes.

Coupe de France, 32e de finale

L'US Orléans écarte Dieppe 3-0. Marvin Baudry, titulaire, a été remplacé à la 89e, après le troisième but de son équipe.

Dunkerque est sorti par Strasbourg (1-2). Victor Mayela était titulaire, alors que Lenny Dziki Loussilaho est resté sur le banc. Rabby Nzingoula n'était pas dans le groupe alsacien.

L'AJ Auxerre est éliminée à domicile par Monaco (1-2). Avec Ruddy Matondo averti à la 78e et remplacé à la 81e.

Brad-Hamilton Mantsounga est resté sur le banc lors du succès de Nice sur Saint-Etienne (2-1).

Will Césaire Matimbou, décisif à la 56e, participe à la qualification d'Istres à Mérignac (0-0, 6-5 aux tirs au but).

En supériorité numérique depuis la 21e, Avranches créé l'exploit en sortant Brest (1-1, puis 5-4 aux tirs au but). Remplaçant, Steevy Mazikou est entré à la 89e et a joué les prolongations.

Dans le derby du Roussillon, Montpellier bat difficilement Canet 1-0. Titulaire, Yaël Mouanga a été remplacé à la 59e.

Angers prend le dessus sur Les Herbiers sans briller (1-0). Melvin Zinga, qui devrait être titulaire en Ligue 1 pour pallier l'absence de Koffi durant la CAN, était sur le banc au profit de Pona.

Christ Batola est apparu à la 87e lors de la qualification de Troyes à Marcq-en-Baroeul (3-1). La première apparition du très jeune attaquant (16 ans) avec l'équipe première auboise.

Le Paris FC l'emporte 3-0 à Raon-l'Etape. Avec Nhoa Sanguí titulaire au poste de latéral gauche.

Lyon-La-Duchère est éliminé par Toulouse (1-2). Kamal Bafounta est resté sur le banc. Nancy se hisse en 16e de finale au détriment de Grenoble (2-1). Loris Mouyokolo, dans les rangs isérois, et Nehemiah Fernandez, côté lorrain, étaient tous deux alignés.

Amiens s'impose 2-0 au Havre. Titulaire, Yvan Ikia Dimi a été averti à la 32e et remplacé à la 67e.

Marseille se qualifie facilement à Bourg-en-Bresse (0-6). Sans Destin Banzouzi, ni Darryl Bakola, non convoqués.

Tylel Tati n'est pas entré en jeu lors de la qualification de Nantes à Concarneau (5-2). Junior Mwanga, lui, a joué toute la rencontre devant la défense.

Camille Delourme

SPORT DE CONTACT

Brazzaville a accueilli son premier tournoi de combat rapproché

Sous l'égide de la Fédération internationale des Arts martiaux mixtes, Brazzaville a accueilli le 20 décembre, au gymnase du lycée de la Révolution, la première compétition de combat corps-à-corps de son histoire. En collaboration avec l'Association GlobUs, cet événement a réuni plusieurs combattants issus des 9 arrondissements de la capitale.

Cette compétition a été présidée par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la Fédération de Russie en République du Congo, Ilyas Iskandarov, qui a rappelé l'importance de ce tournoi, symbole d'une amitié sincère et de partenariat solide entre la Russie et le Congo. « *Le combat rapproché n'est pas qu'un sport. C'est une véritable école de caractère. Il inculque le sens de responsabilité, la maîtrise de soi et le respect de l'adversaire. Il enseigne à se dépasser, à combattre avec honneur et, surtout, à se défendre, à protéger ses proches et à défendre sa patrie. C'est pourquoi le développement de telles disciplines est si important pour l'avenir de la jeunesse congolaise et je suis particulièrement heureux de constater que ces qualités se cultivent grâce à la participation russe* », a indiqué le diplomate russe en poste à Brazzaville.

Représentant la partie congolaise, le ministre de l'Assainissement



Les organisateurs Adiac

ment urbain, du Développement local et de l'Entretien routier, Juste Désiré Mondelé, a, dans son discours de bienvenue, souligné la triple alliance que joue l'éducation, la formation professionnelle et le sport dans la formation des jeunes, en posant les bases de la discipline, de l'éthique et du sens civique. « *L'éducation, la formation et le sport façonnent les jeunes en*

leur inculquant la discipline, l'éthique et le respect. Des qualités qui font d'eux la fierté de leurs familles et de leur pays. Nous nous félicitons de cette coopération entre le Congo et la Russie et remercions l'Association GlobUs pour son soutien à cet événement », a déclaré le ministre Juste Désiré Mondelé.

Au total, plus de 90 athlètes ve-

nus de divers horizons, de tout âge et de sexe confondus ont participé à la compétition. Sur la base des résultats des combats, des vainqueurs méritants ont été désignés dans 20 catégories allant des athlètes les plus résistants, les plus forts et les mieux entraînés. Les combats ont été arbitrés par des juges congolais et des entraîneurs russes, supervisés par l'entraîneur de l'équipe

nationale russe de combat rapproché, Sergueï Machuline.

« *Nous sommes ravis de voir autour de nous des jeunes qui savent ce qu'ils veulent, qui prennent leur avenir en main et qui le façonnent selon leurs aspirations. Nous leur souhaitons à tous bonne chance pour la compétition d'aujourd'hui* », a déclaré la fondatrice de l'association GlobUs, Yulia Berg, aux participants.

Rappelons que la première école de combat rapproché en République du Congo a ouvert ses portes en septembre 2025 avec le soutien de l'Association GlobUs, qui a, en marge de la compétition, récompensé les étudiants de sa première promotion de l'École des médias pour la réussite de leur formation. Yulia Berg a félicité les diplômés de l'École pour avoir achevé leur programme de formation, en leur souhaitant force et persévérance pour continuer à se développer dans les professions qu'ils ont choisies.

Jean Pascal Mongo-Slym

CAN-MAROC 2025

Une Caravane « Moving Tour » pour célébrer le football africain

Le partenaire logistique de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) Total Energies Maroc 2025, Africa Global Logistics (AGL), a lancé à l'ouverture, le 21 décembre, de la prestigieuse compétition continentale de football, une caravane nationale dénommée « AGL Moving Tour » pour célébrer le football africain et aller à la rencontre des supporters, des jeunes et des communautés locales.

« L'AGL Moving Tour » incarne l'engagement de cette entreprise en faveur du développement du sport, de la jeunesse et de l'impact social. Ce dispositif itinérant proposera des espaces d'animation, de rencontre et de mobilisation,

permettant de vivre l'atmosphère unique de la CAN, tout en mettant en lumière la mission d'AGL, à savoir : contribuer aux transformations du continent africain.

De Rabat à Tanger, et en partenariat avec l'association

Tibu Africa, spécialisée dans l'éducation et l'inclusion par le sport, la caravane combinera célébration populaire et initiatives sociales à fort impact. Chaque étape associera, selon les responsables d'AGL, football, éducation et engagement

local, illustrant ainsi la volonté de cette entreprise, à travers ses filiales africaines, de faire de cet événement sportif un véritable levier de progrès, de solidarité et de développement durable.

Trois engagements concrets rythmeront le parcours de cette caravane tout au long de la CAN. À Marrakech, un festival éducatif réunira près de 200 enfants autour d'ateliers sportifs, de robotique et de jeux collectifs. La caravane servira de point de rencontre, d'accueil et d'animation, pour une après-midi où se mêleront apprentissage et plaisir du jeu. Dans la ville de Casablanca, AGL va équiper entièrement un dortoir sport-études au sein d'un complexe sportif où ses collaborateurs participeront à l'installation du mobilier et à l'aménagement des espaces, aux côtés de la caravane présente tout au long de la journée.

Concernant la ville de Tanger où est logée une Poule, AGL contribuera à la rénovation d'un terrain de quartier, avec

la création d'une fresque artistique réalisée par des jeunes et des artistes locaux. Dans cette localité, la caravane accompagnera cette initiative en offrant un espace convivial pour valoriser ce nouvel équipement.

A travers « AGL Moving Tour », l'opérateur logistique en Afrique réaffirme sa conviction que le sport est un puissant vecteur d'unité, de solidarité et d'opportunités pour la jeunesse africaine. Plus qu'une caravane, il s'agit d'un véritable mouvement qui consiste à impulser, au bénéfice des territoires, un mouvement tourné vers la jeunesse, les écoles et les quartiers afin d'animer tout le Maroc au rythme de la Coupe d'Afrique des Nations.

En effet, avec 23 000 collaborateurs présents dans 50 pays, AGL s'appuie sur son expertise développée pour fournir, en tant que solutions logistiques, portuaires, maritimes et ferroviaires, des services innovants à ses clients africains et internationaux.

Guy-Gervais Kitina



La coupe du ruban symbolique de la mise en service du «Moving Tour d'AGL»/Photos DR

COMITÉ EXÉCUTIF

La Fécofoot prend une série de décisions sur les compétitions

La Fédération congolaise de football (Fécofoot) a analysé la situation sur les compétitions nationales et internationales et a pris une série de décisions pendant sa dernière session ordinaire du Comité exécutif tenue le 20 décembre.

Pour ce qui est de la situation sur les compétitions nationales, la Fécofoot a constaté qu'aucune activité n'a pas pu être organisée en raison de la fermeture des installations sportives par le ministère des Sports et a réaffirmé que l'organisation des compétitions relève de ses prérogatives.

La première mesure annoncée concerne les Diables rouges U17. Ils ne participeront pas au Tournoi zonal des éliminatoires de la CAN U17 et paient les dommages collatéraux. Après avis du sélectionneur, le Comité exécutif a conclu que l'absence des compétitions locales ne permet pas à ce dernier de mettre en place une équipe compétitive capable d'y prendre part.

Évoquant les éliminatoires de la CAN 2027 dont la date limite d'engagement est fixée au 31 décembre, le Comi-

té exécutif a expliqué que le manque de compétitions locales « impose l'option d'une mise en place d'une équipe constituée majoritairement des joueurs de la diaspora. Mais à condition d'avoir un sélectionneur. D'où la nécessité de procéder rapidement à un appel à candidatures », a-t-elle insisté. Le tour préliminaire débutera du 23 au 31 mars. Le Comité exécutif a par ailleurs révélé qu'un budget d'un montant de 209167 dollars US a été validé par la Fifa pour des travaux prévus au Centre d'Ignié. Il a assuré qu'il a obtenu de la CAF la validation de l'organisation de la Licence A CAF à Brazzaville dont la première session se tiendra à partir du premier trimestre de l'année 2026. Il s'est félicité d'avoir cinq officiels retenus à la phase finale de la CAN 2025



La Fédération congolaise de football en pleine session DR

et la promotion d'une nouvelle arbitre internationale Fifa, augmentant le nombre d'arbitre Fifa congolais. Dans son mot d'ouverture, le président de la Fécofoot a insisté sur l'organisation des compétitions dynamiques, mieux structurées, mieux

encadrées et répondant aux attentes des acteurs. « Dans l'ensemble, nous devons nous porter vers l'organisation des compétitions, conformes aux attentes de tous mais également porteuses d'un nouvel élan », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas. La bonne gouvernance, a-t-il rappelé, n'est pas seulement une exigence administrative mais une des conditions pour bâtir un football moderne, crédible et tourné vers l'avenir.

James Golden Eloué

HANDBALL

Les dirigeants des clubs contestent les sanctions prononcées

La crise à la Fédération congolaise de handball (Fécohant) commence à prendre des proportions très inquiétantes. La série des sanctions prononcées par la Fécohant à l'encontre de la Dynamique le Réveil du handball congolais n'a pas laissé les dirigeants des clubs de handball indifférents.

Dans une déclaration publiée le 19 décembre à Brazzaville, les dirigeants des clubs contestent les décisions prises par la Fécohant le 17 décembre. « Nous, dirigeants des clubs, entraîneurs, arbitres et délégués techniques affiliés à la Fécohant, constatons avec amertume les décisions irresponsables, hasardeuses, fallacieuses et impopulaires du pseudo comité exécutif de la Fécohant, issue d'une élection irrégulière », peut-on lire dans la déclaration.

La Fécohant a, en effet, décidé d'infliger des sanctions à la Dynamique le Réveil du handball congolais et les commissions du tournoi national de cohésion et de fraternité organisé par ladite Dynamique. Une amende de 15 000 000 FCFA a été infligée à la Dynamique. De même, elle a étendu ses sanctions par le retrait de l'affiliation à 25 clubs de handball. Les



Les dirigeants des clubs de handball du Congo/Adiac

entraîneurs n'ayant pas pris part au stage IHF licence D

n'ont pas été épargnés.

Ayant constaté que ces sanc-

tions s'étendent à des personnes non affiliées à la Fé-

« Nous ne reconnaîtrons jamais l'existence d'un comité exécutif fantôme et exigeons au ministre en charge des sports ainsi qu'au Comité national Olympique et sportif congolais la reprise du processus électoral conformément aux dispositions de la sentence arbitrale de la CCAS »

cohand, les techniciens de surface ont dénoncé toutes pratiques honteuses, anti-statutaires et anti-sportives qui ne cadrent pas avec l'esprit de l'olympisme. « Nous ne reconnaîtrons jamais l'existence d'un comité exécutif fantôme et exigeons au ministre en charge des sports ainsi qu'au Comité national Olympique et sportif congolais la reprise du processus électoral conformément aux dispositions de la sentence arbitrale de la CCAS », ont-ils soutenu dans leur déclaration. L'Association des anciens joueurs et dirigeants de handball examinant les sanctions et la réaction des clubs joue la carte d'apaisement en proposant d'être médiateur. Elle souhaite demander une audience au ministre des Sports et au Comité Olympique pour faire des propositions pour une sortie de crise.

J.G.E.



AVIS DE RECRUTEMENT

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet « Gouvernance Participative et Innovation Locale pour une Gestion Durable des Déchets Solides à Kinkala et Kintélé » financé par l’Union européenne, Catholic Relief Services (CRS) recherche un(e) Program Manager expérimenté(e) en gouvernance locale, mobilisation citoyenne, assainissement urbain et gestion des déchets solides.

Qualifications de base requises :

- Master en développement international, environnement, gouvernance, WASH, gestion urbaine, sciences sociales ou domaine connexe.
- Une spécialisation en gouvernance locale, assainissement ou économie circulaire est fortement souhaitée.
- Minimum 2–3 ans d’expérience en gestion de projets complexes, idéalement financés par l’UE.
- Compétences confirmées en :
 - o Gouvernance locale et participation citoyenne
 - o Assainissement urbain / WASH
 - o Renforcement des capacités des OSC (HOCAI)

- o Entrepreneuriat vert ou économie circulaire
- o Gestion de subventions aux tiers

Dossier de candidature devra comporter :

- Un Curriculum vitae (CV) avec trois références professionnelles (Email, coordonnées téléphoniques)
- Une lettre de motivation adressée au représentant Résident, en mentionnant le poste concerné.
- Les copies certifiées des diplômes
- Certificat de travail/attestation d’employeur
- Une pièce d’identité (Passeport, CNI) en cours de validité

La description complète du poste peut être consultée sur le site www.emploi.cg.

Le dossier de candidature doit être soumis au plus tard le 04 janvier 2026 à l’adresse électronique suivante : CG_HR@crs.org avec comme objet du message : « Program Manager – Assainissement Urbain & Gouvernance Participative » ou encore par le biais de l’ACPE.

Lieu d’affectation : Brazzaville, République du Congo

Durée du projet : 24 mois

CHANGEMENT DE NOM

On m’appelle Nkouka Henriette Princia Belvicia.
Je désire désormais être appelée Popeler Princia Arthur.
Toute personne justifiant d’un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (03) mois.



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter

SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

NÉCROLOGIE

Les familles Okemba Olessa et Bondao Montoni ont le regret d’informer les parents, amis et connaissances de Brazzaville, d’Australie, de Suède, de la France, de l’Ouganda et de la République démocratique du Congo du décès de leur épouse, sœur, tante et grand-mère Adèle Ynnelle Bondao Montoni dit Nana Ngouabi, survenue le 11 décembre 2025 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°133 de la rue Mbé à Talangaï. Réf: Arrêt manguier sur la rue Ndolo, quartier Manathann.

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Les familles Morapenda, Ondzotto et Kodia informent les parents amis et connaissances du décès de leur épouse, sœur, mère et grand-mère la veuve Morapenda née Kodia Oumba Gaetine, survenu le 16 décembre 2025 à la clinique «Nouvelle vie medicité».

La veillée mortuaire se tient au n°75 de la rue Dolisie à Moungali, entre l’avenue de la Paix et l’avenue Terre-jaune.

La date de l’inhumation sera communiquée ultérieurement.

TÉLÉ-POINTE-NOIRE

La journaliste Peggy Roseline Hossie décédée à Paris

Le paysage audio-visuel et les Congolais de France ont appris avec une profonde tristesse la disparition soudaine le 20 décembre de la journaliste Peggy Hossie, à la suite d'un arrêt cardiaque au centre hospitalier intercommunal de Poissy, près de Paris, où elle avait été admise la veille

À l'aube de ses 54 ans, l'épouse Ponio, née Peggy Roseline Hossie Mbongo, est venue rejoindre son époux en France en septembre 2023. Férule de production audio-visuelle et de reportages, elle a continué à exercer son métier de journaliste. Dimanche 14 décembre dernier, pour ce qui semble être sa dernière production, elle a placé sa voix et réalisé son reportage sur les images d'Yhan Akomo de Kasima TV à l'issue de la réunion fédérale Fédération PCT Europe à Paris. La veille, elle avait couvert la tenue du Marché de Noël congolais en présence du ministre conseiller de l'ambassade de la République du Congo en France, Armand Rémy Balloud-Tabawé.

Elle était également connue en tant que présentatrice, allant jusqu'à être «Maîtresse de cérémonie» dans le cadre événementiel. Elle avait aussi collaboré avec des journalistes de renom, dont Prince Bafouolo ancien journaliste



de France 24, Cyr Makosso de Ziana TV, Claudy Siar de RFI avec lequel elle a eu à présenter certaines séquences du Fespam à Brazzaville.

Peggy Hossie était un visage et une voix plébiscités par les téléspectateurs et les auditeurs de télé Pointe-Noire sous la direction de Nana Ikakama. Avec son statut «d'influenceuse», elle animait plusieurs émissions sur la toile. Elle courait de reportage en reportage en ayant à cœur de mettre en avant les talents congolais disséminés à travers le monde en vue d'établir des ponts, cela pour les inciter à avoir une implication au co-développement de leur pays d'origine. Dans ce cadre, elle a produit plusieurs émissions dédiées à la diaspora.

Les Dépêches de Brazzaville s'associent pleinement à la douleur de sa famille, son époux, ses enfants, et de ses proches, ainsi qu'à toutes celles et ceux qui l'ont connue.

Marie Alfred Ngoma

**ENVOYER DE L'ARGENT
DEVIENT ENCORE PLUS SIMPLE**

Que vos proches se trouvent au Mali, au Sénégal, en RDC, en Côte d'Ivoire ou au Bénin, prenez soin d'eux.

Effectuez vos transactions facilement sur **MyAirtel App**

ou composez *128*8#

RAPIDE. SÉCURISÉ. SANS FRONTIÈRES.

DIPLOMATIE

Trois nouveaux ambassadeurs présentent leurs lettres de créance à Denis Sassou N'Gesso

Le président de la République, Denis Sassou N'Gesso, a reçu officiellement, le 22 décembre à Brazzaville, les lettres de créance du nouvel ambassadeur de la République gabonaise, Mathurin Boungou, de son homologue de la Namibie, Hopelong Uushona Iipingé, ainsi que de l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, Mesfin Gebremaria Shawo.

La cérémonie solennelle de présentation des lettres de créance marque l'entrée officielle en fonction de ces chefs de missions diplomatiques au Congo. À travers leurs mandats respectifs, ils auront pour mission principale de consolider et de dynamiser la coopération bilatérale entre leurs pays et la République du Congo,

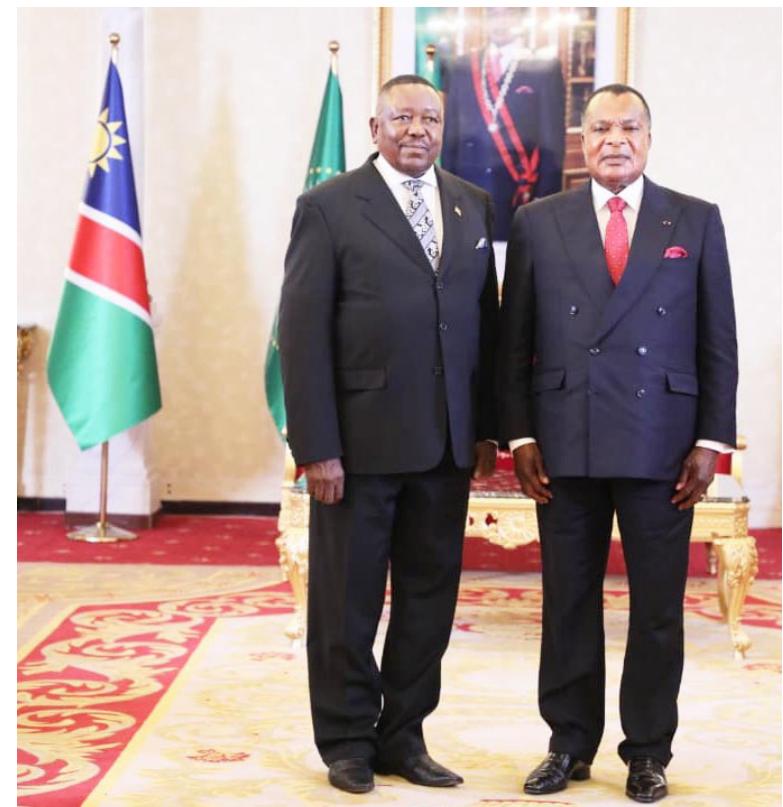
dans divers domaines d'intérêt commun.

Nouvel ambassadeur du Gabon à Brazzaville, Mathurin Boungou est un magistrat hors hiérarchie à la carrière riche et diversifiée. Il a exercé comme juge d'instruction entre 1991 et 1995, avant d'être doyen des juges d'instruction jusqu'en 1997. Il a ensuite occupé

les fonctions de président de la Chambre d'accusation de la Cour d'appel de 2005 à 2008, puis celles de directeur de l'Agence judiciaire du Trésor entre 2008 et 2013. Depuis 2013 et jusqu'à sa nomination, il était directeur général adjoint de l'Agence judiciaire du Congo. À Brazzaville, il s'emploie à renforcer l'excellence des relations d'amitié et de coopération entre le Gabon et la République du Congo.

La Namibie est désormais représentée par Hopelong Uushona Iipingé, âgé de 68 ans. Marié et père de six enfants, le diplomate namibien est titulaire d'une maîtrise en relations internationales de l'Université des îles Vierges, au Royaume-Uni, ainsi que d'un diplôme en stratégie civile-militaire obtenu en Floride, aux États-Unis.

Avant sa nomination, il occupait les fonctions de secrétaire général et chargé des comptes des an-



Le président recevant l'ambassadeur namibien/DR

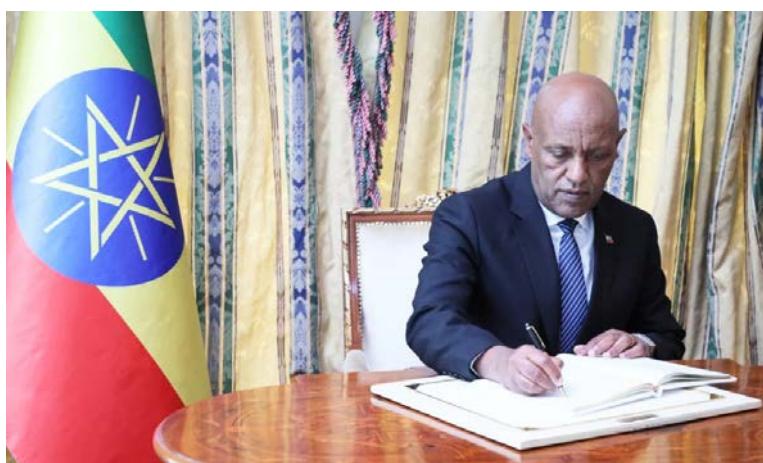
ciers combattants dans son pays. Il a également servi, entre 2010 et 2013, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de l'Éthiopie à Cuba. Sa mission au Congo consistera à impulser une nouvelle dynamique à la coopération bilatérale entre Windhoek et Brazzaville.

Déjà en poste au Rwanda, Mesfin Gebremaria Shawo, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, est également ambassadeur non résident

en République du Congo. Diplômé de l'Université d'Addis-Abeba en Éthiopie et de l'Université du Pendjab en Inde, il est chargé de représenter son pays sur les plans politique et économique.

Son action diplomatique couvrira notamment les secteurs du commerce, des investissements, de la coopération culturelle, ainsi que les services consulaires et de visas, contribuant ainsi au renforcement des relations entre Addis-Abeba et Brazzaville.

Fiacre Kombo



Le nouvel ambassadeur de l'Ethiopie/DR

80 ANS DES NATIONS UNIES

Un échange interactif avec la jeunesse étudiante

Dans le cadre de la commémoration du 80^e anniversaire des Nations unies, le coordonnateur résident (RC), accompagné des représentants des agences du système des Nations unies, a animé, le 23 décembre, une causerie-débat avec les étudiants de l'Université Denis-Sassou-N'Gesso.

Cette rencontre a offert un espace d'échange ouvert et interactif pour mieux faire connaître le système des Nations unies, son fonctionnement et ses relations avec le gouvernement congolais, tout en écoutant les attentes et préoccupations de la jeunesse congolaise et d'ailleurs qui fait l'objet de toutes les attentions, d'autant plus qu'elle constitue à la fois un atout et un défi économique et social. Plusieurs thématiques ont été au cœur des échanges avec les étudiants de cette université, parmi lesquelles : l'emploi des jeunes ; les relations SNU – Gouvernement ; les actions concrètes des Nations unies sur le terrain, notamment dans les domaines du changement climatique, de la délinquance juvénile, de l'énergie, de la recherche et de l'urbanisme.

« La causerie de ce jour qui s'inscrit dans le cadre du 80^e anniversaire des Nations unies constitue une



Photo de famille des responsables des agences onusiennes et de l'Université de Kintélé/DR

opportunité d'échanger sur de sujets importants relatifs à la coopération entre les Nations unies et le Congo. C'est un espace libre qui permet aux Nations unies d'écouter une fois de plus la voix de la jeunesse et de la porter dans toutes ses interventions avec et pour les jeunes », a déclaré Abdourahamane Diallo, coordonnateur résident des agences du système des Nations unies au Congo.

Considérant la rencontre de moment fort de dialogue, de

pédagogie et d'engagement, illustrant la volonté des Nations unies de construire avec la jeunesse congolaise des solutions durables et inclusives, le coordonnateur résident a salué l'engagement des autorités congolaises qui œuvrent à mettre en place des politiques et programmes susceptibles de produire les fruits de ce dividende démographique avec l'appui du système des Nations unies.

Par ailleurs, évoquant la stratégie Jeunesse 2030 lancée par le secrétaire général des

Nations unies en 2018 qui reconnaît le rôle essentiel des jeunes dans la promotion de sociétés durables, inclusives et pacifiques, Abdourahamane Diallo a rappelé aux étudiants les six pôles d'actions prioritaires définis par les Nations unies en République du Congo.

Il s'agit, a-t-il fait savoir, du Développement des compétences de vie ; des Services de santé pour les ados et jeunes ; de l'Employabilité ; la Délinquance juvénile ; la Politique nationale de la jeunesse et la

Mobilisation des partenaires au développement.

Selon lui, la mise en œuvre de ces pôles d'actions ont permis, entre autres, à plus de 100 000 adolescents et jeunes bénéficiaires des services de prévention sur la santé sexuelle et reproductive, y compris la prévention du VIH/sida ; mais aussi le renforcement des compétences numériques de 1515 adolescents et jeunes dans les formations sur les compétences et les métiers du numérique.

Guy-Gervais Kitina